# 

Bureaux: Tunis, 5, rue Es-Sadikia

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions: 1re page, 5 fr. la ligne; 2e page, 3 fr. la ligne Abonnéments et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

# L'AFFAIRE TAALBI et l'opinion publique

L'affaire Taalbi prend de jour en jour une importance plus grande qu'on devait prévoir dans ce midi et demi surchauffé par un soleil de plomb surtout en cet été exceptionnel. Elle apparait de plus en plus obscure au public qui n'arrive pas à comprendre pourquoi on a arrêté cet homme à Paris pour un delit inexistant dans le code français s'il s'agit de la publication du livre: la Tunisie Martyre; pourquoi l'autorité militaire s'est substitué à l'autorité judiciaire beylicale, inopérante en France; pourquoi on a fait venir le prévenu à Tunis, enchaîne comme un voleur et traité comme un pire malfaiteur dans la geôle du bas fort St Nicolas à Marseille et tout le long du parcours alors que cet homme, sauf erreur, n'était en droit et en fait que beylicalement prévenu d'un délit politique?

S'il y a d'autres raisons de l'arrestation de Taalbi que celle énoncée par le député André Berthon dans l'Humanité qu'on le dise et vite. Qu'on ne laisse pas les imaginations s'échauffer aux récits de ce journal sous la signature et la responsabilité de ce parlementaire qui s'en prend & M. Flandin, personnel-Iement, peut être parce qu'il ne peut se défendre.

Nous le répétons: cacher la vérité et taire les motifs réels de l'arrestation de Taalbi c'est vouloir jouer avec le feu aussi nous craignons que l'incendie

ne se propage.

Jusqu'à preuve du contraire le public voit en Taalbi un martyr de la sainte cause pour laquelle d'autres ont déjà été frappés dans leurs moyens d'existence par la suspension plus ou moins longue de leurs traitements alors qu'ils avaient agi correctement, loyalement et même respectueusement en fidèles sujets de S. A. le Bey en prenant conseil auprès des autorités qualifiées pour les renseigner sur la marche à suivre pour faire connaître à leur souverain vénéré les désirs de son peuple.

Qui les a trompés? Qui les a induits en erreur aussi grossièrement? Qui ne leur a pas fait comprendre que cette démarche serait mal comprise et jugée intempestive et même subversive?

Autant de points d'interrogation qu'on se pose et auxquels il faudra bien qu'on réponde si l'on veut la lumière pleine et entière sur l'affaire Taalbi et ses à-cotés.

Et nous demandons encore une fois, aujourd'hui, sinon l'élargissement, qui s'imposerait en matière politique ou de presse, du moins l'envoi de Taalbi dans une maison de sante, où il pourra recevoir les soins que nécessite sa santé comme le fut Caillaux, où il sera tout aussi bien à la disposition de la justice que dans une cellule de la Kasba où un cachot de la prison civile.

JEAN SANS PEUR.

BULLETIN

### Le Comité de ravitaillement De qui est-il composé?

On se demande, depuis son existence, de qui est composé ce fameux comité du ravitaillement dont le moindre que l'on puisse dire, c'est qu'il est loin de jouir des sympathies publiques, car certaines de ses décisions denotent une incompréhension des intérêts des malheureux consommateurs obligés de se soumettre à ses décisions souvent criantes.

Dans un pays de république, il est inadmissible qu'un groupement anonyme puisse en user et abuser comme le fait la collection de gavés et de repus choisis peut être en dehors des éléments naturellement aptes à remplir d'aussi importantes fonctions qui nécessitent chez celui qui en est investi une réelle abnégation des intérêts de soi-même. En est-il ainsi?

Si le fameux comité était connu, il est probable qu'il n'en userait pas avec le public comme il le fait et que certaines de ses décisions s'inspireraient un peu mieux des intérêts de la masse des consommateurs et non de ceux producteurs ou des louches intermédiaires ce qui est encore plus affligeant.

Qui nous donnera les noms que le public réclame à cor et à cris sans pouvoir jamais être renseigné, car le gouvernement ne tient pas à divulguer les noms qui composent ce groupement malfaisant.

P. S. - Nous n'avons pas l'habitude de rectifier les coquilles de nos typos, ce serait un travail de romain, sauf quand elles sont trop fortes comme celle de l'emprunt turc de quatre cents millions et non de 400.000 millions contracté deux mois avant la guerre, comme nous le fit dire le typo.

Cet emprunt avait été obtenu des chambres par Pichon, de même que celui de soixante dix millions du Crédit Foncier de Buda-Pesth et tout cet or permit de nous tomber indirecte-

# NOS ECHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le

Une mise au point

de M. le député Boussenot 31, août Chambre des députés

Monsieur le directeur,

Je lis dans votre excellent journal un article dans lequel il est dit que j'étais hostile à l'emprunt tunisien. Permettez-moi de rectifier cette petite erreur. Je n'ai jamais été hostile à l'emprunt mais je n'ai pas voulu comme d'aucuns semblaient m'y inciter rapporter le projet de loi le concernant sans avoir en mains tous les documents me permettant de me faire une opinion sur son caractère, son utilité, et son opportunité. La Chambe n'est pas et ne doit pas être une assemblée d'homologation. Et M. le résident général Flandin sait en quelle haute estime je le tiens a trouve tout naturel que je m'entoure de tous les renseignements jugés par moi nécessaires avant que je ne rédige et ne dépose mon rapport. La manière dont les précédents projets de lois d'emprunts avaient été préparés et présentés au Parlement me faisaient d'ailleurs une obligation de procéder comme je

Je vous envoie sous pli separe mon rapport. Vous y verrez que je suis un de ceux

qui aiment la Tunisie et savent la défendre le cas échéant,

Sentiments confraternels et dévoués : Georges Boussenot député, directeur de la Presse Coloniale.

La lettre de M. le député Boussenot détruit les informations que nous avions reçues sur son hostilité au projet d'emprunt. On setrompait et ce qu'on croyait de l'hostilité n'était qu'un légitime désir être renseigné. Aux rentrées

M. Mourgnot, directeur général des Travaux publics.

Nous epérons qu'avec son retour va coïncider une reprise active du travail en vue des grands travaux projetés et dont les fonds de l'emprunt vont permettre l'accomplissement; M. Berthon, directeur du service des mines de retour après un court séjour en France; notre confrère François Portelli directeur du Journal de Tunis et Madame Portelli, etc, etc.

La rive sud du lac

Si les habitants de la rive sud du lac ont eu la satisfaction d'obtenir cette année la mise en marche du train si commode partant d'Hammam-el-Lif pour Tunis â 6 h. 55 il ne faudrait pas qu'ils s'imaginent qu'ils le doivent à leurs vœux exprimés depuis si longtemps dans la presse.

Saint Germain a eu la bonne fortune d'avoir pour hôte M. Favières, ingénieur délégué à la direction générale des Travaux publics qui s'est rendu compte de l'utilité de ce train et la rive sud, si délaissée ordinairement, a obtenu immédiatement satisfaction. Merci à M. Favières au nom de tous.

Dans la légion d'honneur

Nous avons appris avec un très sensible plaisir la nomination de chevalier de la légion d'honneur au titre militaire de notre confrère Henri Omessa, le fils cadet de notre ami Pierre Omessa, délégué à la Conférence Consultative ancien président du syndicat de la presse tunisienne.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations ainsi qu'à son heureux père, lui-même chevalier de la légion d'honneur au titre

### L'expertise, c'est géneralement l'étouffoir

Nous avons annoncé qu'une instruction était ouverte pour spéculation sur les orges contre les nommés Elie Cattan de Tunis l'acquitté du Conseil de guerre - Yanna frères et Triki de Sousse et qu'un expert M. Richard Nicolas avait été désigné pour examiner la comptabilité de ces spéculateurs.

Uu des nos lecteurs nous écrit : «Alors autant dire que l'affaire est enterrée; voyez plutôt celles des Calò, des Pisani-Bordg, des Schwich - Baizeau et Cie et d'autres de moindre importance. Des experts furent aussi nommés. Des rapports ont-ils été déposés ? Personne n'a jamais rien su. Et l'on ignore encore après un an s'ils ont conclu à l'innocence ou à la culpabilité des intimés ou s'ils n'ont rien conclu du tout. Les parquets devraient tenir la main pour que les rapports d'experts soient déposés dans un délai n'excèdant jamais trois mois. Le font-ils?

Nos visiteurs

Nous avons vu avec plaisir dans nos murs M. Fabiani, conseiller général de la Corse, substitut de M. le Procureur de la République à Sousse; M. Hebrais de Lagrange, juge d'instruction et notre ami Binhas, bâtonnier de l'ordre des avocats de Sousse.

Après un court séjour en notre ville, Messieurs de Lagrange et Binhas sont repartis en auto pour la capitale du Sahel, et M. Fabiani avec notre ami Gallini pour Marseille et la Corse allant jouir d'un congé et en même temps assister à la prochaine réunion du Conseil général qui doit avoir lieu dans les premiers jours d'octobre. Le scandale des peaux

S'il y a une justice égale pour tous en

Tunisie l'affaire des peaux, dont nous avons reproduit, dans nos derniers numéros les accusations lancées par nos confrères du Cri du Soir et de la Dépêche Tunisienne en leur laissant la responsabilé de leurs affirmations, ne peut manquer de provoquer l'ouverture d'une instruction ordonnée par le général commandant la division d'occupation de Tunisie et à défaut par le ministre

Au nom de l'honneur du sous-intendant

Encore un deuil à Tunis. Nous avons le vif chagrin d'enregistrer la

qui aurait abandonné ses droits et prérogatives entre les mains d'un quidam qui aurait abusé de la confiance mal placée en lui, au nom du haut fonctionnaire visé et au nom de la saine justice nous réclamons, l'ouverture de cette instruction qui confondra les accusateurs ou enverra devant les juges militaires « le consortium de voleurs qui se sont entendus et enrichis comme larrons en joire pour mettre le budget de la guerre en Tunisie en coupe reglée » pour nous servir des termes mêmes de nos confrères.

Le maaroud

Il court, il court, s'il n'a été anéanti par Amallagi, un vieux forban embusqué aux services judiciaires indigènes où il faisait a pluie et le beau temps.... autrefois.

Si nous avons rappelé cette histoire de maaroud escamoté ce n'est pas tant pour faire envoyer un homme sous les verrous pendand un an que pour montrer qu'avec la justice tunisienne il est des accommodements puisqu'il suffit d'acheter la complicité d'un fonctionnaire bon à prendre pour faire disparaître un maaroud et aussi parce que nous connaissions le procès qui venait de se dérouler devant l'ouzara remontant à 1910 juste l'année où fut prononcée la condamnation à un an d'emprisonnement contre le riche propriétaire. de Menzel Temime qui se targuerait, paraît-il, de ne rien craindre et d'avoir beaucoup d'argent pour acheter d'autres complicités s'il le fallait.

C'est du propre!

Nous parlons plus haut du procès qui vient de se dérouler devant l'ouzara.

Le délit d'éscroquerie reproché aux nommés Sala, Maruani et Jarnou de Sousse au préjudice de Mohamed Barkalla remonterait à 1910. Une condamnation intervint devant le tribunal régional de Sousse qui infligea aux inculpés des peines de huit et trois mois d'emprisonnement

Puis, sommeil du jugement pendant cinq ans et aujourd'hui dix ans après les faits, l'affaire revient devant l'ouzara.

Notre ami le Sénateur Gallini assistait le principal inculpé Jacob Sala, c'est dire que sa cause était en bonnes mains.

L'affaire a été mise en délibéré après un réquisitoire énergique de M. le Commissaire Theller qui occupait le siège du ministère

Si une cause aussi ancienne peut revenir devant un tribunal d'appel à plus forte raison un jugement doit pouvoir être exécuté alors même que le maaroud aurait été subtilisé par une main criminelle.

Si le condamné était arrêté ou connaîtrait sûrement et bien vite le nom de la brebis galeuse qui opère aux services judiciaires. Pourquoi ne le fait-on pas ? craindrait-on la lumière. Elle finira bien par éclater.

L'affaire Tuor en correctionnelle

Un touriste anglais descendu au Tunisia-Palace en juin dernier ayant trouvé quelque peu exagéré le prix de cinquante francs la chambre, paya, puis s'en fut à la police dépo-

Celle-ci vient d'avoir son dénoûment à l'une des dernières audiences correctionnelles où M. Tuor qui faîsait defaut se trouvant actuellement en Suisse, a été condamné à un mois de prison et dix mille francs d'a-

La leçon est dure, elle fera réfléchir les hôteliers de Tunis et Tunisie qui majorent outrageusement les prix de leurs chambres et de leurs repas alors que leurs loyers sont les mêmes qu'avant la guerre et que les frais généraux n'ont pas sensiblement aug-Puisque nous parlons de spéculation illicite

comment se fait-il qu'aucun Jugement n'ait encore été affiché à la porte des commerçants condamnés? Nous savons que quelques-uns ont tourné

la difficulté en vendant, réellement ou fictivement, leurs magasins alors la peine accessoire de l'affichage demeure inopérante vis à vis de l'acheteur mais elle reste entière pour ceux qui n'ont pas vendu. Nous demandons quelle est l'autorité char-

gée de faire respecter la loi et s'il est permis de la bafouer ainsi?

Nécrologie

mort de notre vieil ami Giuseppe Licari le co-propriétaire de la grande firme G. et E, Licari, si honorablement connue sur la place de Tunis. C'est un homme de bien dans toute l'acception du mot qui vient de disparaître. Sa mort causera un grand vide et les pauvres ont perdu en lui un bienfaiteur de tous les jours.

Nous nous inclinons devant la tombe de cet ami et prions sa famille d'agréer, avec l'assurance de notre compassion, nos plus sincères condoléances.

### COMMENT ON COMPREND L'INTERET NATIONAL EN ALGÈRIE

Nous avions cru que la guerre avait fait taire les combinaisons de clocher, que la politique économique ne s'arréterait plus à un particularisme étroit. Nous sommes-nous trompé? Nous espérons, pour l'avenir de l'Algérie, que c'est en s'inspirant d'idées larges et vraiment nationales que toutes les décisions auxquelles ses destinées sont liées seront prises. AUG. RICHARD.

( Dépêche de Constantine )

Lors d'un récent voyage à Bône, M. Morinaud, député de Constantine, a tout naturellement voulu exposer le rôle de la députation algérienne au parlement au sujet de l'Ouenza, du Bou-Kadra et des autres richesses minières ou phosphatières de l'Est Constantinois.

Laissons notre confrère « la Dépêche de l'Est » nous raconter les explications fournies par le député de Constantine devant M. Bulliod, maire de Bòne et le Conseil Municipal de cette ville, M. Journet, président de la Chambre de Commerce et les membres de cette assemblée:

C'est à propos du vote de l'emprunt tunisien que les Bizertins essayèrent une fois encore de faire aboutir leurs projets sur l'Ouenza.

Cet emprunt comprend huit millions affectés à une voie ferrée Tunis-Teboursouk que les Tunisiens espèrent dans .x. années, voir se prolonger vers l'Ouenza. Les Bizertins avaient vainement tenté lors du vote de l'emprunt par la Conférence Consultative de Tunisie d'y substituer le prolongement de la ligne Mateur-Nebeur qu'ils espèrent voir se prolonger dans x années vers l'Ouenza,

Battus à Tunis, les Bizertins tentèrent la substitution à Paris : de là le bluff de la réunion du Comité Parlementaire du Commerce Français où devant huit personnes, à huis-clos, M. Hersent développa sa thèse encore plus personnelle que bizertine. On espérait ainsi faire pression sur la Commission chargée d'examiner l'emprunt.

Mais à la Commission de l'Algérie et des Protectorats il ne se trouva personne pour soutenir la thèse hersentine. Les Bizertins songèrent alors à recourir à l'autorité de l'amiral Guépratte, qui commandait à Bizerte, avant d'être député du Ministère. Ils comptaient sur lui pour demander lors du vote de l'emprunt, par la Chambre, la substitution du Mateur-Nebeur au Tunis-Téboursouk.

Mais MM. Thomson et Morinaud veillaient. Ils démontrèrent à l'amiral Guépratte combien étaient dangereuse pour le vote de l'emprunt que le Résident Général M. Flandin voulait obtenir immédiatement, toute discussion sur un conflit d'intérêt local. L'amiral Guépratte reconnut le bien

fondé des observations de MM. Thomson et Morinaud qui n'auraient pas manqué d'ailleurs d'intervenir. Et l'emprunt de la Tunisie fut voté par la Chambre tel qu'il avait été élaboré par la Conférence Consultative.

Le pétard bizertin avait fait long feu. Il avait fait certainement plus de bruit à Bône qu'au Parlement.

Même si les Bizertins avaient réussi l'Algérie sera prête avant la Tunisie pour le transport des minerais de l'Ouenza : A la fin de l'année M. Morinaud en a reçu à Alger l'assurance formelle de la société concessionnaire et des Chemins de l'Etat, les premiers wagons de minerai arriveront à Bône.

L'exploitation atteindra dès la première année 100.000 tonnes. Mais elle ne parviendra au million de tonnes que dans six ou sept ans. A ce moment là la ligne centrale Medjez-Sfa-Oued Keberit sera construite, et Bône pourra recevoir les millions de tonnes de phosphates et de fer, (M. Journet fait au sujet de la ligne centrale une intéressante révélation que la *Dépêche* se réserve d'exposer et de commenter comme il convient).

Enfin M. Morinaud résume rapidement la question du Bou-Khadra : le Mokta qui a un droit de préemption ne peut espérer avoir l'amodiation du Bou-Khadra que si en compensation des hauts fourneaux qui ne seront pas construits, il crée à Bône une centrale d'énergie électrique assurée d'ailleurs d'une complète réussite.

M. Morinaud réclame la mise en adjudication du Djebel-Onk: il est inadmissible que l'Administration algérienne laisse dormir de pareilles richesses. Leur exploitation avec obligation pour le concessionnaire de construire la voie ferrée s'impose immédiatement. L'administration vient de le faire pour le petit gisement des Maadids. Qu'attend-elle pour le Djebel-Onk, dit-il.

Nous avons le regret de dire à notre ami Morinaud, s'il s'est exprimé comme le lui prète la Dépêche de l'Est, qu'il se trompe. Jamais Tunis et les tunisiens n'ont cherché à avoir une part quelconque du tonnage de l'ouenza, celui de nos phosphates ou de nos fers suffit amplement à alimenter la voie ferrée qui les dessert et nos ports de Tunis et La Goulette.

Si nous demandons l'écoulement des phosphates du Kouif que ne peut pas transporter la ligne de Tébessa à Souk Ahras c'est parce que la France demande à cor et à cris des engrais, que l'exploitation du Kouif est outillée pour fournir un million et plus de phosphate par an et qu'il suffirait pour cela de construire une trentaine de kilomètres pour relier le Kouif à Kalaâ-Djerda.

Comme il n'y a pas de travaux d'art à entreprendre, ce raccordement pourrait-être construit en six mois et la France pourrait recevoir un million de tonnes de plus de phosphates, ces phosphates dont elle a tant besoin. Pour le minerai de l'Ouenza, Bizerte en voudrait une part, une toute petite part, celle que les chemins de fer algériens ne pourront jamais transporter.

Est-ce trop demander?

Que perdrait l'Algérie? Rien, puisqu'elle recevrait ses redevances et au besoin une participation dans les droits de port de Bizerte.

Il y a toujours moyen de s'arranger quand il s'agit d'une question

Pour nous, la grosse difficulté réside dans l'exploitation du port de Bizerte par la Compagnie qui l'exploite, si celui-ci était racheté, les choses iraient certainement mieux et l'entente plus facile.

### CASABLANCA FOR EVER

Quarante sept millions de constructions en chantiers depuis le 1 Janvier, 1920 tel est le chiffre énorme qu'annonce le Petit Marocain, qui se décomposent ainsi:

Janvier: 4.220.000 francs Février: 11.352.000 > 7.000.000 Mars: 2.000.000 Ayril: Mai: 5.200.000Juin: 12.537.000 Juillet: 4.870.000

Et en août il a été délivré 95 autorisations de construire dont la valeur totale n'est pas encore determinée.

Et nous n'assistons, dit le journal marocain, encore qu'à la première partie de l'œuvre. L'emprunt, dit-on, va faire surgir une foute d'habitations provisoires et peut-être des gratteciel.

Pauvre Tunis! toi qui étais pourtant si choyée dans les premières années du protectorat tu n'a jamais connu une ère pareille, cette furia qui causera, peut-être, bien des déboires; car malgré ses richesses qu'on vante peut-être un peut trop, ce pays réserve des déboires... tout comme la Tunisie qu'on croyait, elle aussi, appelée au plus grand avenir. Il est joli, l'avenir! aussi, voit-on tous les colons de la première heure et même de la seconde, les fonctionnaires, les commerçants défiler quand ils le

A quoi cela tient-il? Tout simplement à ce que le colon comme le fonctionnaire et le commerçant n'ont pas trouvé ici la réalisation de leurs rèves. Et misère pour misère ils prefèrent la subir en France.

### ÉTUDES

Me L. SIDER, Avoué près le Tribunal Civil d'Alger, y demeurant, rue d'Isly N. 48; et de Me VESINE-LARUE. Notaire, demeurant à Alger, 6 Boulevard de la République

### VENTE

aux enchères publiques

des blens du mineur PELTZER.

UN GRAND DOMAINE FORESTIER, situé sur le territoire de la commune mixte de l'Edough, canton d'Ain Mokra, arrondissement de Bône, connu sous le nom de « Domaines de l'Oued Soudan des Beni Salah» comprenant : la forêt des Beni Salah, d'une contenance de huit mille cent vingt six hectares, quarante quatre ares, vingt et un cen-

Ensembles les constructions y édifiées, consistant notamment en un pavillon de maitre, habitation du gérant, habitation du contre-maitre, cantine, écuries.magasins, forges, porcheries, magasins à outils, bouchonnerie, tuilerie et puits.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI VINGT NEUF SEPTEMBRE 1920, à quinze heures, en l'étude et par le ministère de Me VESINE-LARUE. notaire à Alger. 6, Boulevard de la République.

# MISE A PRIX:

UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS,

ci . . . . . . . 1 500.000 Fr.

# FRAIS

Les frais de poursuite, de vente, ceux d'adjudication et de mutation et les droits fixe et proportionnel fixés par la loi sont payables en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. SIDER, Avoué poursuivant, 48 Rue d'Isly. à Alger, et à Me VESINE-LARUE, Notaire à Alger, 6, Boulevard de la République, rédacteur et dépositaire du cahier des char-

# Administration des Habous

Il est donné avis au public que le 30 Septemqre. à neuf heures du matin, il sera procede au siège de l'administration des Habous, à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles

ci-après:
1 Une maison, sise à Tunis, rue des Nègres, n. 4, près du souk des parfums.

Mise a prix: neuf cents francs, par an, fr. 900.

2 Une parcelle de terre d'environ deux hectares (habous Sidi-bou-Said) sise à Tafala de Ghabet Echarguia, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : cent francs ci . . fr. 100.
3 Une parcelle de terre dite Douirat-sidi-bel-Hassen d'une superficie de 9 ares environ, habous de la mosquée Tazarka au caïde Nabeul.

Mise à prix : dix francs, ci . . . fr. 10. 4 Une boutique en ruines habous de la mosquée Malechinach sise au marché des moutons à Testour.

Mise à prix : cinquante francs ci fr. 50. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'administration des habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, bureau des enzels.

# Sempre avanti

Voulez-vous avoir de la santé? Ne buvez que les sirops,liqueurs limonade et vins de la Maison:

# GIUSEPPE BUX

12, Avenue Krantz - SOUSSE

GROS & DETAIL

Chicerée du Nord

# 

Agents dépositaires

**BOULLIER & PARA** 12. Rue Es-Sadikia — TUNIS

POUR YOS TRACTEURS POUR YOS AUTOS

> N'employez que l'huile VICTORINE reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir GENÉRAL DES PRO-DUITS LUBRIFIANTS -TUNIS.

### PETITES ANNONCES

0.75 la ligne minimum: 2 lignes

A VENDRE A St GERMAIN (à 100 mètres de la plage (

Villa do six pièces - cabinet de toilette w. - cl. grande veranda et cuisine;

Grande dépendance composée d'une écurie pour 2 chevaux. chambre de bonne, pe-tit appartement de 2 pièces et une cuisine, chambre de jardinier et une autre de dé-barras—grand poulailler—eau de Zaghouan avec bassin reservoir fermé de 3000 fitres-4.000 mètres de terrain complanté de 350 arbres fruitiers - 350 pieds de vignes, une vingtaine d'oliviers.

Trois façades dont une de cent mètres sur boulevard et les deux autres de 40 mètres sur rues conduisant à la plage. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau

# MAISONS RECOMMANDERS

Grand Hôtel de France — Annexes: Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de LACROIX, Propriétaire - SOUSSE (Tunisie).

Belle Jardinière — Vôtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. COMBRY, 5 et 7, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la poste) — Tunis.

I mportation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti — négociant — rue de France — Sousse (Tunisie) — Adr. Télégr. M. Ellamti — Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale de Plomberie, Zingue-rie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue

des Maltais, Tunis. E nireprise Générale de Travaux Électrique A. MINAUD & Fils, ancien' Aucouturier & Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines

Electriques - Rebobinage - Enroutement. Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste). Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc. Denrées coloniales : Borg frères — 11 rue des Glacières Tunis — Maison de con-

duits de ler choix. G rande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succ<sup>\*</sup>, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

fiance vendant au détail au prix du gros. Pro-

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour

G rands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brami

Frères et Cie, ppres MANSOUR BEN GEMAA — Ship Chandler — Fournitures Générales pour la Marine Sfax (Tunisie). — Maison Fondée en 1900.

G rand Hôtel de France, Sfax. 1 ordre, Viazzi, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

P harmacie Scemama, (diplomé de la facul-té de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

M aison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, le clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun, Tunis.

C hocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadi-

M anufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis. orlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécia-lité de bijoux arabes - Maison LADISLAS,

4, Avenue de France, 4 — TUNIS A rtificiers — PAONESSA père et fils — Avenue Jules-Ferry — TUNIS.

UINCAILLERIE-FERRONNERIE - Fers, Q Fontes, Aciers, Métaux. Fournitures Gé. nérales pour mines et entrepreneurs de travaux publics, Articles de ménage, Éclairage et Chauffage, Maurice Azerm—11, Rue d.Italie et Rue Es-Sadikia. 11 — Entrepôts: Rue Jean Le Vacher — Télégrammes: Azerm, Tunis - Téléphone 8.43.

Sempre avanti — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX propriétaires, Sousse-Tunisie -Consommations de ler choix, liqueurs de

Le Gérant: E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la "Petite Tunisie Sociale" sous la direction de

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télép. 11.34

# RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS

Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage - Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira



# PHARMACIE BLOCH

### 4, avenue de France, et rue Al-Djazire LEON BLOCH FILS

Pharmacien de 1º classe de l'Université de Montpellier Laureat de l'Ecole Super. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères; Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiate - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agri-[09es, industrielles.

Téléphone 553

# Chaux Hydraulique et Ciment Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie (Port)

BUREAU: 22, rue Es-Sadikia Téléph.: Tunis nº 197, Potinville nº 2 (réseau d'Hammam-Lif)

### Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger

# C'E DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français AGENCE DE TUNIS

Service regulier entre Marseille - Ennis et Ennis - Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal: CASIMIR PÉDELUPÉ.

# C'e Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseig., s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

### Grande DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours

Ste Fse DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE

A. BELLINO & Cie (Hammam-Lif) Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations Adresser les commandes et correspondances à Hammam-Lif DEPOT: 77, Avenue de Carthage — TUNIS

# Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 78 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE PRETS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banques, Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse Avances sur titres et sur marchandises. Garde de tittes, Paiement de coupons. Paiements télégraphiques, Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Loca-tion de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 ojo. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

# Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télég. Import-Tunis

# Téléphone: 0,74 Société Générale

Pour favoriser le developpement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence Agences en Tumsie : TUNIS, SOUSSE - SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérèts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions—Avan-ces sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTIRES

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS

# l'Imprimerie Franco-Italienne

L. SORACI

# TRACTEURS MAC CORMICK

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

MAISON R. WALLUT & C' (R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Société ononyme au capital de 200 millions entièrement verses Agences de Tunisie ; Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chêques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie

# Location de compartiments à partir de 5 francs par mois Banque de Iunisie

Société anonyme au capital de 8, 000. 000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

# MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des TUILERIES de MARSEILLE & Cie

CHAUX & CIMENTS « VALETTE-VIALLARD » DE CRUAS Admis par les Admistrations des Travaux Publics

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX; 8, Rue Es-Sadikia

ENTREPOT: Rue de Portugal prolongé — TUNIS—(Tél. 1.68)

et du Génie Militaire FERS, ACIERS MARCHANDS TOLES NOIRES & GALVANISÉES